

# Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du vendredi 13 février 2026

Présents :

- Gildas GUYADER
- Jacques TROËL
- Catherine LE PROVOST
- Laurence GUEGAN
- Maxime LE LEPVRIER
- Emmanuelle MARESCA
- Jean-Philippe SEGUIN
- Kevin LE COENT
- Claudine CAUMONT

Absente :

- Katy COSQUER

La réunion est présidée par Gildas GUYADER.

## 1- Ouverture des crédits en investissement

Afin de régler notamment la facture concernant les travaux de réfection de murs (parking de la MAM et proche de l'auvent), il convient d'ouvrir des crédits en investissement : 72 719 € au chapitre 23 et 3 500 € au chapitre 21. Validé par le conseil municipal.

## 2- Tarifs 2026

Salle polyvalente (si chauffage : + 50 €)

<b>BANQUET</b>	<b>1 REPAS</b>	<b>2 REPAS</b>
Personnes de la commune	220 €	250 €
Personnes hors commune	240 €	270 €

Salle polyvalente + auvent : 300 €

<b>BAL OU SPECTACLE – MATINEE OU SOIREE (LOTO ...) – VIN D'HONNEUR</b>
Association de la commune : 70 €
Personnes, à titre privé de la commune : 70 €
Association hors commune : 100 €
Concours de cartes : 50 €

Petite salle

Auvent

<b>BANQUET</b>	<b>1 REPAS</b>	<b>2 REPAS</b>	<b>BANQUET</b>	<b>1 REPAS</b>	<b>2 REPAS</b>
Personnes commune	70 €	90 €	Personnes commune	70 €	90 €
Personnes hors commune	80 €	100 €	Personnes hors commune	80 €	100 €
Réception et goûter	30 €		Réception et goûter	30 €	
Réunion	20 €		Réunion	20 €	

Vaisselle

Forfait vaisselle perdue ou cassée : 2 € l'unité (assiette, verre, couteau, fourchette, cuillère)

Location 1 table en bois + 2 bancs : 5 € (gratuit aux associations de la commune qui en feront la demande). En cas de casse, le matériel sera remboursé.

Concession cimetière

Durée 30 ans	2.50 m <sup>2</sup>	90 €
Durée 50 ans	2.50 m <sup>2</sup>	150 €
Pour les surfaces supérieures, le m <sup>2</sup> supplémentaire est à 60 €		
COLUMBARIUM : caveautin : vente 400 € - concession (30 ans) 50 € - plaque 40 €		

### **3- Fongibilité des crédits**

Le conseil municipal autorise le maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section du budget, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

### **4- SDE : avenant convention marché électricité**

Dans le cadre d'un nouveau marché de fourniture d'électricité, le conseil municipal autorise le maire à signer le projet d'avenant à la convention du contrat groupe d'achat d'énergie sollicité par le syndicat départemental d'énergie

### **5- PDIPR**

Le président du conseil départemental demande d'émettre un avis sur la mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée et de délibérer sur l'inscription à ce plan des chemins concernés. Le conseil émet un avis favorable et approuve l'inscription au PDIPR des chemins concernés tout particulièrement les chemins ruraux de la commune.

### **6- Motion de soutien AMF**

A l'occasion du 107<sup>ème</sup> congrès des maires, l'Association des Maires de France (AMF) et des présidents d'intercommunalité a lancé un appel à la liberté locale. La commune partage ces propositions pour redonner du pouvoir d'agir aux communes par :

- La libre administration des collectivités ;
- L'autonomie financière et fiscale ;
- La subsidiarité, qui confié par principe à l'échelon le plus proche du citoyen le pouvoir de décision.

La commune s'oppose à toute mesure qui conviendrait à ces principes fondamentaux.

La commune soutient les propositions de l'AMF sur :

- Le pouvoir réglementaire local, pour adapter le texte aux réalités locales et alléger le poids des normes nationales ;
- Un moratoire sur toute nouvelle contrainte qui réduirait les moyens d'action des communes ;
- Une réduction des normes et un allègement des procédures inutilement complexes et coûteuses.

#### **7- Approbation du devis des panneaux de signalisation des menhirs**

Devis pour 10 panneaux touristiques concernant les édifices de la commune dont les menhirs de Kergornec : 3 720 € HT (fourniture et pose) société IROIRE signal de GUIPAVAS. Validé par le conseil municipal.

#### **8- Don d'un particulier pour l'école**

Don d'un habitant de la commune d'un montant de 50 € à destination de l'école.

#### **9- Fonds d'aide aux jeunes du Département**

Le conseil départemental soutient l'action des missions locales et consacre un effort au financement du fonds d'aide aux jeunes. La commune décide de participer à hauteur de 0,40 € par habitant soit 120 € (0,40 € x 300 habitants).

#### **10- Validation du projet d'extension de la bibliothèque**

Le conseil municipal décide de lancer les études nécessaires au projet d'extension de la bibliothèque municipale actuelle.

#### **11- Questions diverses**

Déplacement d'Estelle ALBERT à PARIS dans le cadre d'une visite du musée d'archéologie national de Saint Germain en Laye pour le projet cœur d'archéo en Bretagne soutenu par la CCKB et la Région Bretagne. Le conseil municipal décide de lui rembourser l'avance des frais auxquels elle a procédé (billet de train).

Projet d'achat d'une autolaveuse pour le sol de la salle des fêtes et de l'auvent : 1 devis effectué par la société PLG (4 560 € TTC). En attente d'une démonstration. Si l'essai convient, la machine sera commandée. Validé par le conseil municipal.